

A

ACTUALITÉS HABITATION

VOTRE LIEN AVEC LE MARCHÉ DE L'HABITATION

Société canadienne d'hypothèques et de logement

Marché du neuf

Les mises en chantier affichent encore une avance sur les chiffres de l'an dernier

Au deuxième trimestre, le total des mises en chantier recensées à l'échelle provinciale a dépassé de près de 9 % le résultat correspondant observé en 2003. Pendant la période allant d'avril à juin 2004, 1 204 logements ont été commencés dans la province – du jamais vu depuis 1988, pour un deuxième trimestre. Ce sommet a été atteint malgré le repli de plus de 14 % constaté en région rurale, d'une année sur l'autre, une baisse qui a été annulée par la hausse de 30 % de la construction dans les centres urbains. Fin juin 2004, le cumul annuel des mises en chantier au Manitoba s'établissait à 1 808, contre 1 627 un an plus tôt, ce qui représente un gain d'un peu plus de 11 % et le meilleur résultat pour un premier semestre depuis celui de 1988.

Les mises en chantier de maisons individuelles ne cessent d'augmenter

Au Manitoba, la production de maisons individuelles domine le secteur de la construction résidentielle. En effet, 85 % des habitations qui ont été mises en chantier depuis le début de l'année sont des maisons individuelles. Le nombre de logements commencés dans ce segment ne cesse de grimper et a encore progressé en glissement annuel au deuxième trimestre. Cette croissance du cumul annuel a été favorisée par le bond de 20 % enregistré en milieu urbain au deuxième trimestre de 2004, en comparaison de la même période en 2003. Dans les centres urbains, le

nombre cumulatif de maisons mises en chantier de janvier à juin dépasse maintenant de 17 % celui du premier semestre de 2003. En région rurale toutefois, il a accusé un retard de 8 % au deuxième trimestre de 2004 sur celui de 2003. À la faveur des bons résultats obtenus au premier trimestre, le cumul des mises en chantier de maisons individuelles en milieu rural, pour les six premiers mois de 2004, demeure néanmoins de 2 % supérieur au cumul enregistré à la mi-année 2003.

Construction de collectifs : en plein essor à Brandon

Le nombre de mises en chantier de collectifs a grimpé de près de 20 % au deuxième trimestre de 2004, en glissement annuel, si bien que le cumul annuel dépasse maintenant de 12 % le chiffre correspondant de 2003. Ces gains résultent presque uniquement de la robustesse de la construction de logements collectifs dans l'agglomération de recensement (AR) de Brandon, où le nombre de mises en chantier est maintenant de plus de sept fois supérieur au total observé à la mi-année 2003. Brandon connaît un essor dans le secteur des collectifs, grâce à son économie florissante et aux ensembles commencés dans le cadre de l'entente tripartite concernant le logement abordable.

Ailleurs dans la province, par contre, les mises en chantier de collectifs ont considérablement chuté. Dans la région métropolitaine de recensement (RMR) de Winnipeg, seulement 91 collectifs ont été commencés de janvier à juin 2004, soit 20 % de moins qu'aux mêmes mois en 2003. Ce ralentissement tient au nombre élevé de collectifs commencés vers la fin de 2003. Le nombre de logements en construction confirme ce fait : il est plus du double du volume observé à la mi-année l'an dernier. Une fois ces ensembles d'habitations achevés, les travailleurs seront réaffectés à de nouveaux chantiers, de sorte que l'activité devrait reprendre au cours de l'année dans le segment des logements collectifs de la RMR de Winnipeg.

DEUXIÈME TRIMESTRE 2004

S O M M A I R E

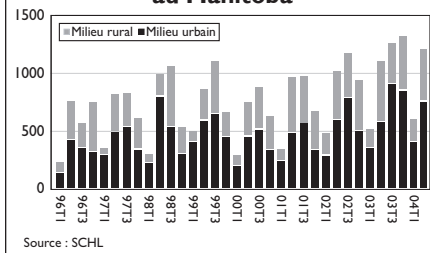
ANALYSE

- 1 Mises en chantier au premier semestre : du jamais vu depuis 1988
- 1 Mises en chantier de maisons individuelles : toujours plus nombreuses que l'an dernier
- 1 Les mises en chantier de collectifs ralentissent
- 2 Le nombre de logements en construction grimpe
- 2 La progression de l'emploi s'est manifestée dans le secteur de la fabrication
- 2 La hausse prévue des taux hypothécaires refroidira la demande

TABLEAUX STATISTIQUES

- 3 Mises en chantier
- 4 Nombre de logements achevés
- 5 Nombre de maisons individuelles par fourchette de prix
- 6 Logements en construction
- 6 Logements non occupés
- 7 Sommaire de l'activité

Total des mises en chantier au Manitoba



En milieu rural, la construction de collectifs est également en perte de vitesse, le nombre de mises en chantier ayant diminué d'un peu moins de moitié par rapport à un an plus tôt. Il convient toutefois de signaler que les mises en chantier de collectifs en région rurale ont été exceptionnellement robustes pendant les six premiers mois de 2003; elles avaient atteint un niveau de près de deux fois supérieur à la moyenne des dix dernières années pour cette période. Par ailleurs, le ralentissement observé au début de 2004 n'indique pas nécessairement que ce secteur subira une importante baisse d'activité d'ici la fin de l'année.

Hausse du nombre de logements en construction

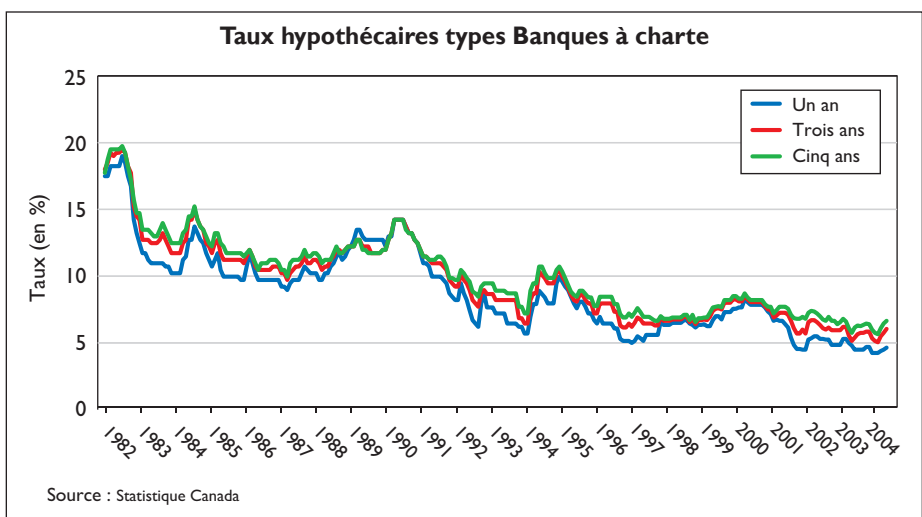
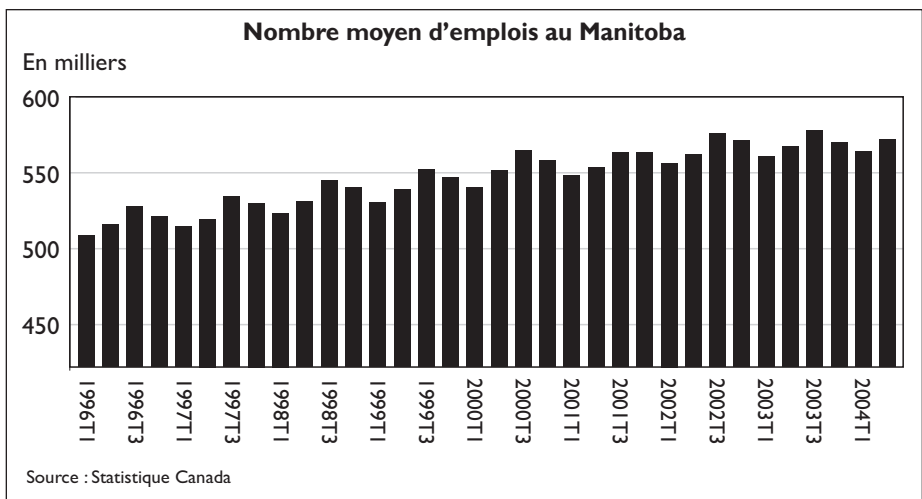
Au premier semestre de 2004, l'offre totale – logements en construction et habitations achevées et inoccupées – s'est accrue de 43 % en glissement annuel. Cette hausse est attribuable au segment des collectifs, où l'offre totale est près du double de ce qu'elle était à la fin du second trimestre de 2003. Fin juin 2004, l'offre totale comptait 708 logements collectifs, toutes catégories et tous modes d'occupation confondus.

Sous l'effet de l'accroissement de l'offre, il s'est écoulé près de cinq fois plus de logements collectifs au second trimestre de 2004 qu'à la même période l'an dernier. En ce qui concerne les divers modes d'occupation, le nombre de logements écoulés a grimpé de 450 % dans le segment des copropriétés, tandis qu'il a décuplé dans le secteur locatif et doublé sur le marché des logements aidés.

Dans la catégorie des maisons individuelles, l'offre totale était, à la fin juin 2004, de 20 % supérieure à l'offre totale enregistrée un an auparavant. L'augmentation résulte entièrement de l'accroissement des logements en construction, car le nombre d'habitations achevées et inoccupées est demeuré pratiquement inchangé par rapport à 2003. Cependant, le nombre de maisons individuelles écoulées a régressé de 6 % en glissement annuel au deuxième trimestre de 2004, conséquence d'une baisse similaire du volume de logements achevés à la même période. Selon nombre de constructeurs, les mises en chantier continuent d'augmenter, mais les délais de construction des logements s'allongent en raison de la pénurie de gens de métier qualifiés.

L'économie provinciale continue de réaliser des gains au chapitre de l'emploi

Au premier semestre de 2004, le nombre total de personnes employées dans la province a augmenté en moyenne de 4 250. Les gains provenaient principalement du secteur des biens, où la création d'emplois s'est surtout manifestée dans les domaines de la fabrication, de



l'alimentation, de l'électronique et des transports. Pour sa part, le secteur tertiaire a affiché une modeste hausse du cumul annuel moyen des emplois, et les augmentations les plus notables ont été relevées dans les domaines des soins de santé et du commerce de détail. C'est le secteur de l'hébergement et de la restauration qui a subi la plus forte régression du nombre global d'emplois. Grâce à l'augmentation du nombre de postes dans le secteur bien rémunéré des biens, la rémunération hebdomadaire moyenne s'est accrue de près de 6 % depuis le début de l'année, en regard de la période correspondante en 2003.

Le redressement des taux d'intérêt contribuera au tassement de la demande

Cependant, comme l'économie canadienne reprend de la vigueur et que l'écart de production (différence entre le PIB effectif et le PIB potentiel) rétrécit, les taux d'intérêt devront remonter pour ramener la politique monétaire à une position plus neutre. Le resserrement prévu de la politique monétaire se manifeste

dans le taux de rendement des obligations, lequel a gagné environ 100 points de base depuis mars. Cette hausse a fait monter le taux des prêts hypothécaires de cinq ans à taux fixe.

En 2004, les taux affichés se rapportant aux prêts hypothécaires fermés de un an, de trois ans et de cinq ans devraient se situer respectivement dans des fourchettes allant de 4,00 à 4,25 %, de 5,25 à 6,00 % et de 6,00 à 7,00 %. On prévoit que l'an prochain, ces taux augmenteront de 0,75 à 1,25 point de pourcentage. L'augmentation des taux d'intérêt, et donc des charges de remboursement hypothécaire, contribuera à une légère diminution de la demande de logements pour propriétaire-occupant en 2005

Pour en savoir plus,
communiquez avec :

Dianne Himbeault, MICU
Analyste principal de marché

Téléphone : (204) 983-5648
Courrier électronique :
dhimbeau@cmhc-schl.gc.ca

**Tableau I
MANITOBA
MISES EN CHANTIER - DEUXIÈME TRIMESTRE**

Secteur	Log. individuels		Log. collectifs			Total		Var. en % 2004/2003
	2004	2003	Jumelés.	En rangée	Appart.	2004	2003	
RMR de Winnipeg	522	441	10	6	56	594	508	16,93
Ville de Winnipeg	380	339	8	6	24	418	406	2,96
AR de Brandon	36	32	0	4	83	123	48	**
AR de Portage la Prairie	14	10	0	0	0	14	10	40,00
AR de St. Andrews	17	10	0	0	0	17	10	70,00
AR de Thompson	2	0	0	0	0	2	0	**
Manitoba, milieu urbain	591	493	10	10	139	750	576	30,21
Manitoba, milieu rural	399	435	20	0	35	454	531	-14,50
Manitoba, total	990	928	30	10	174	1204	1107	8,76

**Tableau IB
MANITOBA
MISES EN CHANTIER - DE JANVIER À JUIN**

Secteur	Log. individuels		Log. collectifs			Total		Var. en % 2004/2003
	2004	2003	Jumelés.	En rangée	Appart.	2004	2003	
RMR de Winnipeg	855	726	26	9	56	946	841	12,49
Ville de Winnipeg	673	574	24	9	24	730	689	5,95
AR de Brandon	48	49	0	4	117	169	65	**
AR de Portage la Prairie	14	10	0	0	0	14	10	40,00
AR de St. Andrews	24	18	0	0	0	24	18	33,33
AR de Thompson	2	0	0	0	0	2	0	**
Manitoba, milieu urbain	943	803	26	13	173	1155	934	23,66
Manitoba, milieu rural	586	575	32	0	35	653	693	-5,77
Manitoba, total	1529	1378	58	13	208	1808	1627	11,12

** indique une variation supérieure à 100 %.

Tableau 2
MANITOBA
LOGEMENTS ACHEVÉS - DEUXIÈME TRIMESTRE

Secteur	Log. individuels		Log. collectifs			Total		Var. en % 2004/2003
	2004	2003	Jumelés.	En rangée	Appart.	2004	2003	
RMR de Winnipeg	495	536	4	8	177	684	557	22,80
Ville de Winnipeg	421	434	4	4	177	606	455	33,19
AR de Brandon	21	27	0	0	34	55	43	27,91
AR de Portage la Prairie	4	4	0	0	0	4	51	-92,16
AR de St. Andrews	16	5	0	0	0	16	5	**
AR de Thompson	0	10	0	0	0	0	10	**
Manitoba, milieu urbain	538	572	4	8	211	761	656	16,01
Manitoba, milieu rural	261	154	10	0	0	271	263	3,04
Manitoba, total	799	726	14	8	211	1032	919	12,30

Tableau 2B
MANITOBA
LOGEMENTS ACHEVÉS DE JANVIER À JUIN

Secteur	Log. individuels		Log. collectifs			Total		Var. en % 2004/2003
	2004	2003	Jumelés.	En rangée	Appart.	2004	2003	
RMR de Winnipeg	649	682	6	17	294	966	777	24,32
Ville de Winnipeg	528	534	6	13	294	841	629	33,70
AR de Brandon	30	46	0	0	34	64	62	3,23
AR de Portage la Prairie	11	11	0	0	0	11	62	-82,26
AR de St. Andrews	25	37	0	0	0	25	37	-32,43
AR de Thompson	2	1	0	0	0	2	1	**
Manitoba, milieu urbain	717	777	6	17	328	1068	939	13,74
Manitoba, milieu rural	747	531	16	0	100	863	663	30,17
Manitoba, total	1464	1308	22	17	428	1931	1602	20,54

** indique une variation supérieure à 100 %.

Tableau 3
MANITOBA - CENTRES DE 50 000 HABITANTS OU PLUS
MAISONS INDIVIDUELLES ÉCOULÉES SELON LA FOURCHETTE DE PRIX - DEUXIÈME TRIMESTRE 2004

	< 100 000 \$	100 000 - 119 999 \$	120 000 - 149 999 \$	150 000 - 199 999 \$	200 000 - 249 999 \$	250 000 \$ +	Total
RMR de Winnipeg	2	5	15	194	109	122	447
Ville de Winnipeg	2	4	12	173	99	91	381
Municipalités rurales	0	1	3	21	10	31	66

Tableau 3B
MANITOBA - CENTRES DE 50 000 HABITANTS OU PLUS
MAISONS INDIVIDUELLES ÉCOULÉES SELON LA FOURCHETTE DE PRIX - DEUXIÈME TRIMESTRE 2003

	< 100 000 \$	100 000 - 119 999 \$	120,000 - 149 999 \$	150 000 - 199 999 \$	200 000 - 249 999 \$	250 000 \$ +	Total
RMR de Winnipeg	5	11	49	230	86	116	497
Ville de Winnipeg	4	9	36	199	76	72	396
Municipalités rurales	1	2	13	31	10	44	101

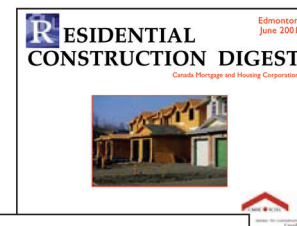
RECUEIL DE TABLEAUX STATISTIQUES SUR LE MARCHÉ DE L'HABITATION

Le Recueil de tableaux statistiques sur le marché de l'habitation (Residential Construction Digest), une nouvelle publication de la SCHL, renferme toutes les statistiques du logement que vous avez toujours voulu obtenir sur votre marché local.

Publié tous les mois, ce recueil vous offre plus de 60 tableaux exposant des données complètes sur le marché de l'habitation. Les tendances du marché vous sont dévoilées, de façon claire et précise, pour vous permettre de cerner les occasions qui s'offrent à vous.

Pour des questions pratiques, le rapport est distribué électroniquement, en format PDF. La table des matières renferme des liens dynamiques qui vous permettent d'aller consulter directement les tableaux qui vous intéressent.

Vous pouvez vous abonner au rapport pour la modique somme de 350 \$ par année (TPS en sus); il est également possible d'en obtenir gratuitement un extrait. Veuillez téléphoner au (877) 722-2642



JUNE 2001
Single Family Housing Starts by Zone and Price Type for the Current Month

Metropolitan Area	Price Type	Starts	Change from Previous Month	Change from Previous Year
Winnipeg	Single Detached	194	100%	100%
	Single Attached	15	100%	100%
Rural	Single Detached	21	100%	100%
	Single Attached	3	100%	100%
Total	Single Detached	215	100%	100%
	Single Attached	18	100%	100%
	Total	233	100%	100%

Gagnez en efficacité grâce au Recueil de tableaux statistiques sur le marché de l'habitation!

**Tableau 4
MANITOBA
LOGEMENTS EN CONSTRUCTION - JUIN 2004**

Secteur	Log. individuels		Log. collectifs			Total		Var. en % 2004/2003
	2004	2003	Jumelés.	En rangée	Appart.	2004	2003	
RMR de Winnipeg	867	699	38	10	420	1335	916	45,74
Ville de Winnipeg	616	500	36	10	388	1050	717	46,44
AR de Brandon	31	19	2	4	83	120	70	71,43
AR de Portage la Prairie	11	7	0	0	0	11	7	57,14
AR de St. Andrews	18	12	0	0	0	18	12	50,00
AR de Thompson	2	0	0	0	0	2	0	**
Manitoba, milieu urbain	929	737	40	14	503	1486	1005	47,86
Manitoba, milieu rural	408	441	24	0	35	467	537	-13,04
Manitoba, total	1337	1178	64	14	538	1953	1542	26,65

**Tableau 4B
MANITOBA - CENTRES DE 50 000 HABITANTS OU PLUS
LOGEMENTS ACHEVÉS ET INOCCUPÉS - JUIN 2004**

Secteur	Log. individuels		Log. collectifs			Total		Var. en % 2004/2003
	2004	2003	Jumelés.	En rangée	Appart.	2004	2003	
RMR de Winnipeg	131	132	3	12	136	282	183	54,10
Ville de Winnipeg	112	115	3	8	136	259	166	56,02
Municipalités rurales	19	17	0	4	0	23	17	35,29

** indique une variation supérieure à 100 %.

Tableau 5
MANITOBA - CENTRES DE 10 000 HABITANTS OU PLUS
SOMMAIRE DE L'ACTIVITÉ SUR LE MARCHÉ DE L'HABITATION

Activité	Logements pour propriétaires-occupants					Logements locatifs				Total global
	En propriété absolue			En copropriété		D'initiative privée		Aidés		
	Log. indiv. ¹	Jumelés ¹	En rangée	En rangée	Appart.	En rangée	Appart.	En rang.	Appart.	
MISES EN CHANTIER										
Deuxième trimestre 2004	591	10	0	6	56	4	36	0	47	750
Deuxième trimestre 2003	493	4	0	15	0	0	64	0	0	576
Cumul au 30 juin 2004	943	26	0	9	56	4	40	0	77	1155
Cumul au 30 juin 2003	803	12	0	15	40	0	64	0	0	934
LOG. EN CONSTRUCTION										
2004	929	40	0	10	233	4	223	0	47	1486
2003	737	4	0	14	113	0	183	0	0	1051
LOGEMENTS ACHEVÉS										
Deuxième trimestre 2004	538	4	0	4	130	4	51	0	30	761
Deuxième trimestre 2003	572	12	0	9	0	0	63	0	0	656
Cumul au 30 juin 2004	717	6	0	13	130	4	168	0	30	1068
Cumul au 30 juin 2003	777	14	0	13	0	0	135	0	0	939
LOGEMENTS ACHEVÉS ET INOCCUPÉS²										
2004	131	3	0	8	32	4	104	0	0	282
2003	132	10	0	7	0	0	33	0	1	183
OFFRE TOTALE³										
2004	1060	43	0	18	265	8	327	0	47	1768
2003	869	14	0	21	113	0	216	0	1	1234
LOGEMENTS ÉCOULÉS²										
Deuxième trimestre 2004	467	7	0	1	102	0	44	0	30	651
Deuxième trimestre 2003	498	5	0	15	0	0	4	0	15	537
Moyenne de 12 mois	138	3	0	2	12	1	23	0	3	182

¹ Peut inclure des logements destinés au marché des copropriétés.

² Centres de 50 000 habitants et plus.

³ Somme des logements en construction, et des logements achevés et inoccupés



TENEZ-VOUS AU COURANT DE L'ÉTAT DU MARCHÉ DE L'HABITATION

Le Centre d'analyse de marché de la SCHL est la meilleure source d'analyses et d'information sur le marché canadien de l'habitation. Il vous offre toute l'information dont vous avez besoin pour planifier vos activités avec assurance et pour prendre des décisions éclairées. Notre connaissance du marché local du logement s'appuie sur des enquêtes détaillées ainsi que sur un réseau étendu de collecte de renseignements sur le marché. Quelle que soit l'information dont vous avez besoin, nous fournissons des statistiques, des analyses et des prévisions fiables.

Pour en connaître davantage sur notre gamme de produits et nos services de données personnalisées, appelez au **(403) 515-3006**

DÉFINITIONS ET NOTES EXPLICATIVES



Relevé des mises en chantier et des achèvements

Ce relevé vise à mesurer l'activité du secteur de la construction résidentielle. L'unité de mesure utilisée est le «logement» (par opposition à la valeur).

Le Relevé des mises en chantier et des achèvements ne porte que sur les logements neufs destinés à l'occupation permanente. On y exclut donc les logements transformés, les résidences secondaires et différents types d'habitations collectives.

Mises en chantier - Il s'agit de logements dont la construction a atteint le stade de la mise en place de l'ensemble de la semelle de béton. Dans le cas des collectifs, ce terme s'applique à l'ensemble de l'immeuble.

Logements en construction - Ce terme désigne les logements commencés mais non achevés (c.-à-d. le nombre de logements en construction le mois précédent plus les mises en chantier du mois courant, moins le nombre de logements achevés durant le mois courant, plus/moins les ajustements devant être apportés, notamment, en raison de l'annulation ou de la reprise de certains travaux et/ou du changement du mode d'occupation).

Achèvements - Il s'agit de l'étape où tous les travaux de construction prévus sont terminés; dans certains cas, on peut considérer une habitation comme achevée si 90% des travaux ont été exécutés et le logement est habitable.

Achevés et non occupés - Il s'agit de logements neufs achevés qui n'ont jamais été occupés ni vendus (c.-à-d. le nombre de logements achevés et inoccupés du mois précédent plus le nombre de logements achevés durant le mois courant, moins les habitations écoulées durant le mois courant).

Offre totale - Ce terme désigne l'offre totale de logements neufs et comprend, les habitations en construction, ainsi que les logements achevés, mais non occupés (c.-à-d. le nombre de logements en construction plus les logements achevés et inoccupés pour le mois courant).

Logements écoulés - Il s'agit d'habitations récemment achevées qui ont été vendues ou louées. Ces chiffres sont tirés des résultats d'une enquête effectuée au moment de l'achèvement des bâtiments. Les logements vendus ou loués avant la construction ne sont inclus qu'à l'étape de l'achèvement (c.-à-d. le nombre de logements achevés et inoccupés du mois précédent plus les habitations achevées durant le mois courant, moins les logements achevés et inoccupés durant le mois courant).

Répartition des logements en quatre catégories

Les définitions relatives aux types d'habitations utilisées dans ce relevé sont les mêmes que celles du recensement.

Maison individuelle isolée - Cette catégorie comprend un seul logement, complètement séparé, sur tous ses côtés, de toute autre habitation ou construction. Sont incluses dans cette catégorie les maisons reliées sous terre par leurs fondations.

Maison jumelée - Cette catégorie désigne l'un et l'autre de deux logements séparés par un mur commun ou mitoyen du sol jusqu'au toit ou par un garage.

Maison en rangée - Cette catégorie désigne les habitations unifamiliales comprises dans une rangée d'au moins trois logements contigus, séparés par un mur commun ou mitoyen du sol jusqu'au toit.

Appartement et autre - Sont inclus dans cette catégorie tous les autres logements qui n'entrent pas dans les catégories ci-dessus, notamment, les duplex, les duplex jumelés, les triplex, les duplex en rangée, les appartements et les logements situés au-dessus ou à l'arrière d'un magasin ou d'autres bâtiments non résidentiels. Conformément à cette définition, les maisons individuelles comprenant des appartements accessoires légaux entrent dans cette catégorie.

Le relevé porte sur l'ensemble des régions métropolitaines, des agglomérations de recensement et des centres urbains comptant 10 000 habitants et plus, tels que définis dans le recensement. Ces régions sont entièrement recensées chaque mois. Dans le reste du territoire du bureau, on effectue le recensement d'un échantillon de logements quatre fois par an, soit en mars, en juin, en septembre et en décembre.

Relevé des logements écoulés sur le marché

Ce relevé vise à fournir une indication de la demande à court terme d'habitations de type propriétaire-occupant et de logements locatifs. Il est conçu en vue de mesurer le taux auquel les logements sont vendus ou loués, après leur achèvement.

Le relevé couvre l'ensemble des régions métropolitaines et des centres urbains comptant 50000habitants et plus.

Certaines catégories d'habitations sont exclues pour diverses raisons, notamment, les logements publics ou d'initiative privée sans but lucratif, financés par la SCHL ou en vertu de l'article 6 de la LNH (qui ne sont pas assujettis aux critères habituels du marché), ainsi que les maisons témoins.

Dans ce rapport, le terme écoulement désigne les habitations écoulées au moment de l'achèvement, plus le stock de logements. À court terme, le nombre de logements écoulés est fonction du total actuel d'habitations achevées et du niveau du stock.

DÉFINITIONS - RECENSEMENT DE 1996

Une région métropolitaine de recensement (RMR) désigne le principal marché du travail d'un noyau urbanisé comptant 100000 habitants ou plus. La RMR d'Edmonton comprend

35municipalités et la RMR de Calgary, 9. Note :Wood Buffalo É.-U. comprend la ville de Fort McMurray et Wood Buffalo inclut l'AR de Fort McMurray. Une agglomération de recensement (AR) représente les marchés de travail d'un noyau urbanisé qui compte entre 10000 et 99999 habitants. Créées par Statistique Canada, les RMR et les AR sont habituellement connues sous le nom de la région urbaine qui constitue leur noyau urbanisé. Elles renferment des municipalités (ou des subdivisions de recensement) entières et comprennent :

- 1) des municipalités, si (a) au moins 40% de la population active occupée vivant dans la municipalité habite dans le noyau urbanisé, ou (b) au moins 25 % de la population active occupée qui travaille dans la municipalité demeure dans le noyau urbanisé;
- 2) d'autres municipalités, si (a) au moins 40% de la population active occupée vivant dans la municipalité travaille dans le noyau urbanisé ou (b) au moins 25 % de la population active occupée qui travaille dans la municipalité demeure dans le noyau urbanisé.

©2004, Société canadienne d'hypothèques et de logement. Tous droits réservés. La reproduction, le stockage dans un système de recherche documentaire ou la transmission d'un extrait quelconque de cet ouvrage, par quelque procédé que ce soit, tant électronique que mécanique, par photocopie,

enregistrement ou autre moyen sont interdits sans l'autorisation préalable écrite de la Société canadienne d'hypothèques et de logement. Sans que ne soit limitée la généralité de ce qui précède, il est de plus interdit de traduire un extrait de cette publication dans toute autre langue sans l'autorisation préalable écrite de la

Société canadienne d'hypothèques et de logement. Les renseignements, analyses et opinions contenus dans cette publication sont fondés sur des sources jugées fiables, mais leur exactitude ne peut être garantie, et ni la Société canadienne d'hypothèques et de logement ni ses employés n'en assument la responsabilité.